

Agreste Franche-Comté



Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) 2010

Numéro 175 - Septembre 2012

Agreste Franche-Comté n° 175 - Septembre 2012



Photos SRISE



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

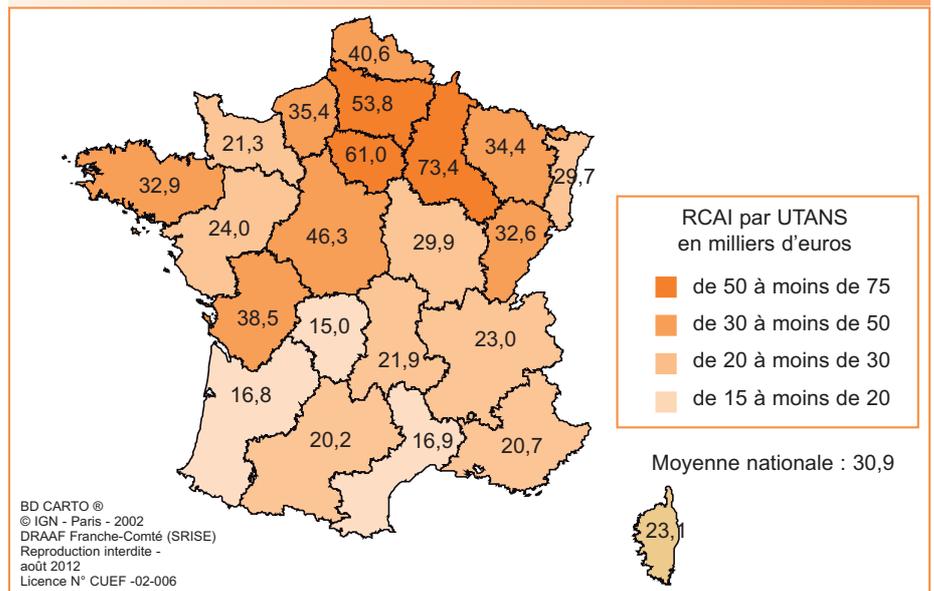
Une embellie spectaculaire du revenu agricole en 2010 qui masque une stagnation sur 10 ans

Alimenté par l'augmentation des prix de vente des principales productions régionales et malgré la hausse des charges, le revenu agricole des exploitations agricoles se redresse de manière spectaculaire en 2010. Au cours des 10 dernières années, il n'en a pas été toujours de même, le revenu agricole ayant plus ou moins oscillé au gré des aléas climatiques ou des variations de prix du lait ou des céréales. Les différentes réformes de la politique agricole commune ont globalement bénéficié aux exploitations régionales, ce qui s'est traduit par un accroissement des subventions versées. Ces aides croissantes leur ont cependant permis de faire face à une hausse croissante de leurs charges et ainsi de maintenir leur revenu sur la période.

Après deux années consécutives de baisse, le revenu courant avant impôt (RCAI) des exploitations agricoles franc-comtoises se redresse de manière spectaculaire en 2010. Il s'établit à 49 600 € en moyenne par exploitation et dépasse ainsi le niveau national. Au palmarès des

régions, la Franche-Comté se positionne au 10^{ème} rang devant les régions limitrophes telle que la Bourgogne, l'Alsace ou encore Rhône-Alpes. Rapporté au nombre d'actifs non salariés, le RCAI double et passe de 15 100 € en 2009 à 32 600 € en 2010. Cette embellie

Le revenu agricole franc-comtois dépasse la moyenne nationale



Source : SSP - RICA

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la Forêt

profite à toutes les exploitations, quelle que soit leur spécialisation. Tiré par la flambée des prix de vente des céréales et des oléagineux et bénéficiant d'une légère baisse de leurs charges, d'engrais notamment, le RCAI des exploitations céréalières ou combinant grandes cultures et élevage rebondissent pour atteindre un niveau jamais atteint, supérieur à 60 000 €. Le revenu des éleveurs profite également de cette embellie. En effet, le prix de vente du lait standard se redresse de 9% alors que celui vendu pour produire des fromages sous signe de qualité poursuit sa progression lente mais régulière. De même, l'indice des prix de la viande bovine augmente de 3%. Bénéficiant par ailleurs de la mise en œuvre du «bilan de santé de la PAC» et de la redistribution des aides au profit des élevages en système extensif, le RCAI des élevages laitiers et mixtes de la région augmente en 2010 de respectivement 71% et 138%.

Depuis 2000, le RCAI des exploitations franc-comtoises a augmenté de 42%. Cette hausse globale masque cependant de fortes variations annuelles qui se sont amplifiées ces dernières années. Une analyse triennale permet d'atténuer les effets de ces variations et de dégager une tendance de moyen terme. Ainsi, en moyenne sur 3 ans, le revenu moyen d'une exploitation franc-comtoise est resté stable à 34 000 €, oscillant durant toute la décennie dans une étroite fourchette

comprise entre 30 000 et 35 000 €, (en euros constants de 2010). Ramenée par exploitant non salarié, la moyenne triennale du revenu agricole stagne à 23 000 €. C'est le revenu des éleveurs qui est resté le plus stable ces 10 dernières années. Consolidé par un prix du lait sous signe de qualité ne subissant pas de fortes variations, la moyenne triennale du revenu des producteurs laitiers a augmenté de 0,6% par an alors que celui des éleveurs mixtes a stagné. Avec + 1,9%, la hausse annuelle moyenne du revenu des céréaliers est la plus forte sur la période mais a subi de fortes variations. Bénéficiant du meilleur revenu en début de période, le revenu des agriculteurs couplant cultures et élevage s'est dégradé principalement à cause du renchérissement de l'alimentation du bétail. Leur revenu moyen triennal perd ainsi plus de 30% en 10 ans.

De 2000 à 2005, un revenu fluctuant au gré des aléas climatiques

De 2000 à 2005, le RCAI des exploitations franc-comtoises, toutes orientations confondues, a évolué dans une fourchette comprise entre 28 500 et 38 500 € selon un cycle bi-annuel. Sur cette période, les évolutions s'expliquent essentiellement par des aléas climatiques. En 2001, de fortes pluies printanières nuisent considérablement aux rendements des grandes cultures. Malgré une hausse de 20% du prix des oléagi-

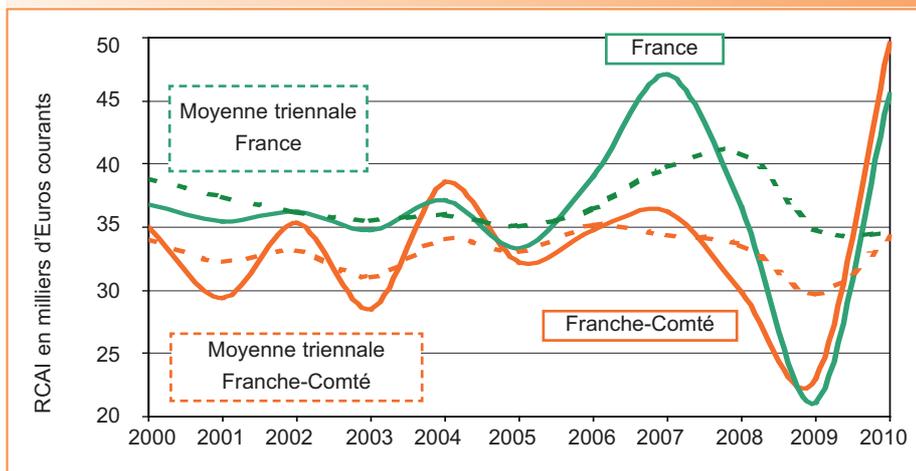
neux, le revenu des céréaliers chute de 44%. La bonne production et valorisation du lait permet aux éleveurs laitiers d'atténuer la baisse de leur revenu. Au contraire en 2002, malgré une courte période de sécheresse au printemps, les bonnes conditions climatiques facilitent le développement des grandes cultures et permettent une croissance de 12,3% de la production. Ces bonnes conditions météo permettent également de reconstituer le stock de fourrage. Ainsi, quelle que soit l'orientation économique, l'année 2002 permet aux exploitants franc-comtois de retrouver leur niveau de revenu de l'an 2000.

La météo de l'année 2003 est aussi peu clémente. Aux gels tardifs du printemps, s'ajoute une longue période de canicule estivale. Les rendements de la vigne, des grandes cultures mais surtout des prairies s'en trouvent gravement affectés. Les stocks de fourrage constitués en 2002, l'aide versée pour les accidents climatiques et la réforme de la prime à l'herbe modèrent la dégradation du revenu à - 21%. A l'opposé, les conditions météo de l'année 2004 permettent une bonne production végétale. Les rendements des céréales et oléagineux atteignent des records avec par exemple 78,8 qx/ha pour le blé tendre. Par phénomène de rattrapage, le revenu croît de 35% et passe au dessus du niveau national. Enfin, comme en 2001 et 2003, des conditions météorologiques peu favorables entraînent une baisse de la production végétale et engendrent un recul du revenu de 16% en 2005. Hormis le secteur de l'élevage laitier, toutes les orientations économiques sont touchées, notamment l'orientation grandes cultures (- 37%), l'élevage de bovins mixtes (- 23%) et le secteur polyculture-polyélevage (- 39%).

Depuis 2006, un revenu soumis à la volatilité des prix

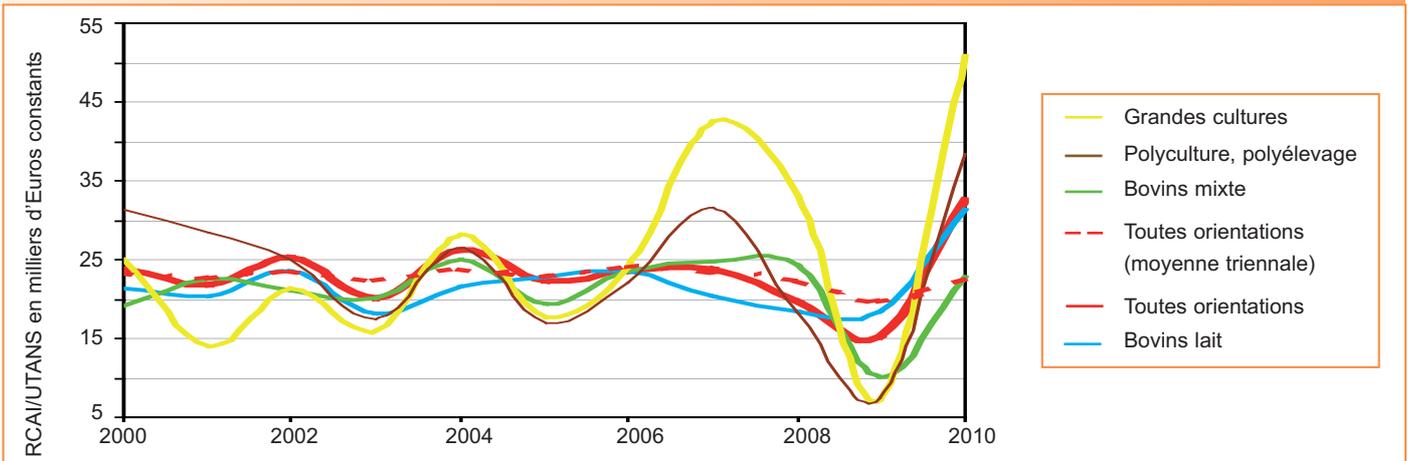
Depuis 2006, la fluctuation du revenu des exploitations s'est amplifiée. En effet, en plus des aléas climatiques, une volatilité accrue des prix

2010 : année exceptionnelle pour le revenu franc-comtois



Source : SSP- RICA

A partir de 2006, forte variation annuelle du revenu



Source : SSP- RICA

agricoles entraîne de fortes variations des produits du revenu agricole. Ainsi, la hausse de 8% du revenu moyen en 2006 est tirée par la progression de moitié du prix de vente moyen des céréales. Hormis celui des exploitations laitières, le RCAL des exploitations franc-comtoises progressent de plus d'un tiers, la progression des cours de la viande bovine expliquant la progression du revenu des éleveurs de bovins viande de cette année là.

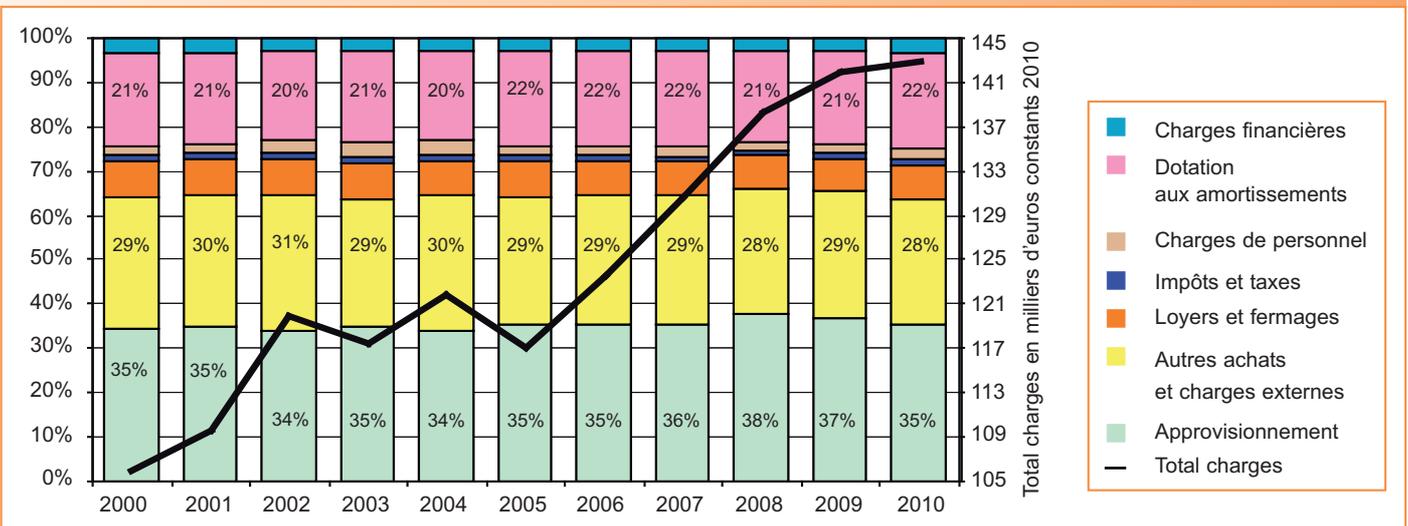
En 2007, pour la seconde année consécutive, les exploitations cultivant des céréales et des oléagineux profitent de la hausse des cours. Malgré un été pluvieux qui affecte les rendements des céréales, le RCAL des exploitations céréalières et de celles qui associent grandes

cultures et élevage bondissent respectivement de 71% et de 66%. A l'inverse, le renchérissement du coût de l'alimentation animale couplée à une mauvaise qualité des foins qui contraint les éleveurs à augmenté leur achat et pénalisent leur production de lait sous AOP, le RCAL des exploitations laitières diminuent de 10%. Celui des éleveurs mixtes stagne.

En 2008 et 2009, la baisse plus ou moins forte des prix des principales productions régionales va entraîner le revenu de tous les exploitants vers le bas. En deux ans, le RCAL moyen des exploitations perd 36% et passe de 36 200 à 23 000 € pour atteindre son plus bas niveau de la décennie en 2009. Malgré de bonnes récoltes mais affecté par une

baisse moyenne de 45% du prix de vente des céréales et confronté à l'alourdissement des charges en engrais et produits phytosanitaires, le revenu des exploitations spécialisées en grandes cultures chute de 48 200 € en 2007 à 8 700 € en 2009. Dans le même temps, celui des éleveurs laitiers ne baisse que de 11%. En effet, la hausse continue du prix de vente du lait destinée à la fabrication de fromage sous AOP préserve le revenu des éleveurs laitiers du Doubs et du Jura sur la période. En 2009, il s'établit à 33 300 €. Par contre, la baisse de 15% du prix du lait standard pèse sur le revenu des éleveurs produisant ce type de lait. Ainsi, malgré la réduction du coût de l'alimentation animale, le RCAL d'un élevage laitier en conventionnel chute à 16 400 € en 2009.

Des charges en forte augmentation entre 2006 et 2009



Source : SSP- RICA

Une dépendance accrue aux subventions

En 10 ans, le montant moyen des subventions reçues par une exploitation a quasiment doublé passant de 20 000 € en 2000 à plus de 37 000 € en 2010. Le rapport entre le montant des subventions et le montant total des produits augmente ainsi de 14,7% en 2000 à 19,5% en 2010. En 2000, les subventions représentaient 58,5% du revenu. Depuis, cette part s'est accrue et n'est jamais passée en dessous de 73,5%. En 2008 et 2009, cette part est même passée au dessus de la barre des 100% ce qui signifie que sans les subventions, les exploitations franc-comtoises auraient été ces deux années en déficit. En 2010, année plus faste économiquement, cette part s'établit à 75%.

La hausse des subventions durant la dernière décennie a profité essentiellement aux éleveurs, les subventions reçues par les élevages laitiers ou mixtes augmentant respectivement de 246% et 191% ; la part de leur subvention dans le montant global de leur produit augmentant respectivement de 8 et 6,6 points. Au contraire, le montant moyen des subventions reçues par une exploitation céréalière baisse de 22%. Les

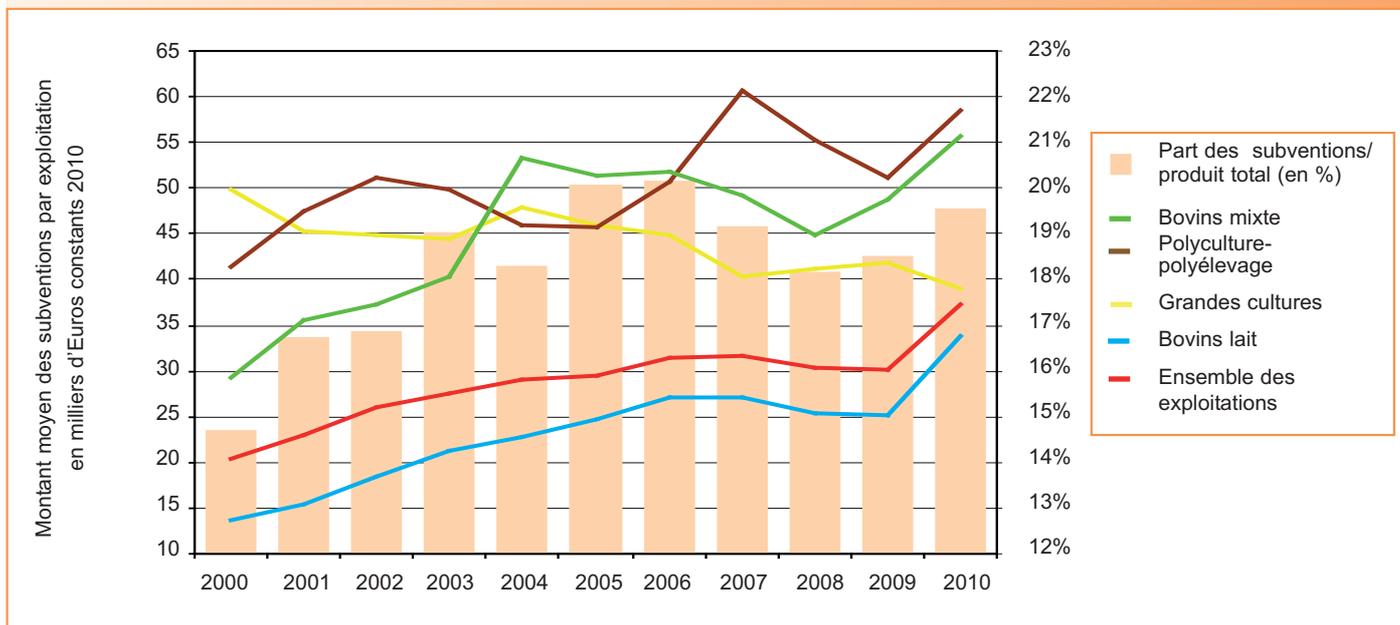
exploitations alliant élevage et cultures sont globalement bénéficiaires des réformes puisque le montant de leur subvention augmente de 41% en 10 ans. En 2010, elles bénéficient en moyenne de 58 500 € de subventions contre 38 900 € pour une exploitation céréalière ou 33 800 € pour un élevage laitier.

Diverses aides ponctuelles versées pour faire face à des crises ou des calamités mais aussi plusieurs réformes expliquent ces évolutions. En début de période, avec 60% des subventions versées, c'est le secteur végétal qui est le plus aidé grâce aux versements compensatoires pour les céréales, les oléagineux et la jachère. Le reste des subventions se partagent entre indemnités compensatrices d'handicap naturel (ICHN), aides au secteur animal (PMTVA, PAB...) et des mesures agri-environnementales. En 2001, pour permettre aux éleveurs de faire face à la crise de la « vache folle », des aides directes leur sont versées, en moyenne 2 000 € par élevage. Une nouvelle aide leur sera versée en 2002 en plus d'une revalorisation de 67% du montant des aides animales. En avril 2003, la prime au maintien des systèmes d'élevage extensif (PMSEE) est supprimée au profit la prime herbagère agro-environnementale (PHAE). Cette réforme, qui se traduit par une revalorisation de 65% du montant de l'aide à l'hectare de la « prime à l'herbe », profite essentiellement aux éleveurs.

Suite à la sécheresse de 2003, des indemnités compensatoires aux accidents climatiques seront également versées en 2003 et 2004, principalement aux exploitations viticoles et céréalières. En 2004, pour compenser les baisses de prix d'intervention sur le beurre et le lait en poudre et l'arrêt des achats d'intervention prévues par la nouvelle réforme de la PAC, une aide directe à la tonne de lait (ADL) est mise en place et est versée aux producteurs sur la base de leur quota. L'ADL, d'un montant de 11,81 €/tonne en 2004, sera revalorisée à 23,63 €/tonne en 2005 et à 35,47 €/tonne en 2006. Sur les 3 ans, les élevages laitiers bénéficient ainsi d'une augmentation moyenne du montant de leur subvention de 6 000 €.

Au contraire, la mise en place des droits à paiement unique (DPU) en 2006 se traduit par une baisse des subventions accordées aux céréalières. En moyenne, une exploitation céréalière perd 3 000 € en deux ans. Avec cette réforme, les DPU qui

Les aides à l'agriculture : les réformes de la PAC bénéficient globalement aux exploitations franc-comtoises



remplacent la plupart des aides animales et végétales représentent la moitié des subvention en 2007, les aides du second pilier (ICHN et PHAE) pesant pour un quart.

Le « bilan de santé de la PAC » favorable aux exploitations franc-comtoises

L'année 2010 est marquée par la mise en œuvre du « bilan de santé » de la Politique Agricole Commune (PAC) avec une redistribution de

certaines aides au profit des zones de montagne et des éleveurs en système herbager. Cette redistribution affecte très positivement les exploitations de la région, notamment les élevages en système extensif qui produisent du lait destiné aux filières sous signe de qualité. Ce sont donc les éleveurs laitiers, notamment en zone de montagne, qui profitent le plus de ces aides au détriment des céréaliers en plaine. Les subventions des premiers augmentent de 26% tandis qu'elles baissent légère-

ment pour les céréaliers. Malgré tout, en 2010, une exploitation céréalière touche en moyenne 5 000 € de subvention en plus qu'un élevage laitier. ■

Le RICA

le Réseau d'Information Comptable Agricole est une opération communautaire de recueil d'informations comptables individuelles auprès de 80 000 exploitations « grandes et moyennes » dans les 25 Etats membre de l'Union Européenne. Cette analyse micro-économique est réalisée selon des définitions et des règles communes. Elle permet de comparer les résultats obtenus pour les différents types d'agriculture européenne.

En France : l'échantillon est composé de 7 450 exploitations représentatives de 312 000 exploitations « grandes et moyennes ». Cet échantillon comprend 222 exploitations franc-comtoises représentatives des 6 270 exploitations « moyennes ou grandes » de la région.

Le RCAI

Le résultat courant avant impôt est égal à la somme de la production et des subventions de laquelle sont déduits les consommations intermédiaires, les charges de personnel, les impôts et taxes ainsi que les dotations aux amortissements.

Le RCAI par UTANS, unité de travail non salarié, tient compte de la présence éventuelle de plusieurs co-exploitants non salariés sur l'exploitation. C'est l'indicateur reflétant le mieux le revenu des exploitants.

A partir de 2010, les chiffres publiés ne tiennent plus compte de la réévaluation des actifs immobilisés. Ainsi, la valeur des dotations aux amortissements diminue au profit du RCAI, ce qui rend les résultats du RICA plus cohérents avec les règles comptables des centres de gestion.

Les données antérieures ayant fait l'objet d'un retraitement suivant les nouvelles règles du RICA, il convient de ne pas faire de comparaison avec les publications antérieures.

Nouvelle typologie

Chaque exploitation a un coefficient de pondération qui tient compte de son OTEX (orientation technico-économique) et de sa taille.

Jusqu'en 2009, les OTEX étaient constituées sur la base de la marge brute standard (MBS). Mais suite à la réforme de la PAC et le découplage des aides liées à la production, l'indicateur MBS a été abandonné au profit de la PBS (production brute standard). Ainsi une nouvelle typologie des exploitations est mise en place au niveau européen. Elle s'applique pour la première fois en France avec le recensement agricole de 2010 ainsi qu'au RICA pour l'exercice 2010.

Dans la région, 4 OTEX ont un échantillon suffisant pour être représentatifs et diffusibles. Il s'agit des OTEX Grandes cultures (1516), Bovins Lait (4500), Bovins mixtes (4700) et Polyculture polyélevage (6184).

Résultats 2010 du RICA* par exploitation en Franche-Comté

par OTEX	Bovins lait	Polyculture- polyélevage	Grandes cultures	Franche Comté	France
Echantillon RICA	123	24	21	222	7 449
Nombre d'exploitations représentées	3 909	736	578	6 271	312 182
CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES					
SAU : Superficie agricole utilisée (en ha)	100,0	169,1	142,1	111,1	83,8
<i>dont surface en fermage</i>	83,4	123,4	107,8	88,6	68,0
<i>dont surface toujours en herbe</i>	82,1	60,5	10,3	71,3	18,9
Effectifs d'animaux (en unité gros bétail)	81,9	109,8	4,9	82,2	80,5
UTA (unités de travail annuel) totales	1,6	2,1	1,4	1,7	2,1
<i>dont non salariées</i>	1,5	1,7	1,2	1,5	1,5
FINANCEMENT ET ÉLÉMENTS DU BILAN (en milliers d'euros)					
Fonds de roulement net	74,6	125,7	102,8	88,7	107,2
Autofinancement	33,0	63,6	56,3	38,1	34,8
Actif immobilisé	253,8	309,0	215,3	251,8	234,1
<i>dont capital d'exploitation</i>	234,4	265,8	158,4	224,8	178,0
Actif circulant	108,5	175,9	138,6	128,3	153,8
<i>dont stocks</i>	52,6	108,7	80,8	72,5	92,8
Capitaux propres	227,4	274,7	234,4	232,3	229,3
Endettement total	135,4	210,6	119,9	148,2	159,7
Taux d'endettement (en %)	37,4	43,4	33,9	39,0	41,2
SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION (en milliers d'euros)					
Production de l'exercice nette des achats d'animaux	142,0	212,5	175,6	153,5	173,0
+ rabais, remises, ristournes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4
- charges d'approvisionnement	42,4	82,1	63,2	50,4	58,6
- autres achats, charges externes	40,7	51,0	32,0	40,6	44,4
= Valeur ajoutée hors fermage	59,0	79,5	80,4	62,5	70,5
+ subventions et indemnités d'assurances	34,7	60,1	40,4	38,3	32,5
- loyers et fermages	10,1	16,5	12,5	10,9	12,1
- impôts et taxes	1,4	3,0	2,7	1,8	2,2
- charges de personnel	0,9	5,5	4,7	3,2	12,3
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	81,3	114,7	100,9	84,9	76,5
+ autres produits de gestion courante	0,2	0,5	0,5	0,2	0,5
- dotations aux amortissements	29,3	42,8	36,4	31,2	27,1
= Résultat d'exploitation	52,1	72,4	65,0	53,9	49,9
+ produits financiers	0,3	0,3	1,1	0,3	0,6
- charges financières	3,7	7,4	4,8	4,6	5,1
= Résultat courant avant impôts RCAI	48,6	65,2	61,3	49,6	45,4

* Le champ couvert par le RICA est celui des exploitations, qualifiées de moyennes et grandes, dont la Production Brute Standard est supérieure à 25 000 €

Source : SSP - RICA 2010

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service de l'Information Statistique et Économique
191 rue de Belfort - Immeuble Orion -
25043 Besançon Cedex
Tél : 03.81.47.75.50 - Fax : 03.81.47.75.05
Pour en savoir plus : site internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directeur : P. WEHRLÉ
Directeur de la publication : F. VIPREY
Rédaction : L. DESOBRY - F. MAIRE
Composition : M.C. PETIT-MAIRE
Impression : DRAAF
Dépôt légal : à parution ISSN : 0246-1803 Prix : 4,50 Euros